



RELEVÉ DE DECISIONS

Comité Directeur du 11 décembre 2010 – TREBES

Le Comité Directeur de la FFSbf & D.A. lors de la séance du samedi 11 décembre 2010 après
en avoir délibéré

Infos :

- Démission de Rachel Ackermann, membre du comité directeur, suite à la prise de nouvelles responsabilités professionnelles.
- Arrêt de travail indéterminé pour Marie-Jo Garnier, son remplacement est effectué par une intérimaire jusqu'à la fin de l'année. Dès janvier l'intérim sera transformé en CDD, jusqu'au retour de Marie-Jo.
- Transformation du CDD de Fanny Arène, responsable du service communication, en CDI à partir de janvier 2011.
- International : dernières finales du Championnat d'Europe à Trèbes
- Présentation du projet Labellisation des clubs
- Présentation du projet Savate Bâton Défense dans le cadre d'une formation interactive.
- Partenariat : présentation par une société du web d'un outil de diffusion et de médiatisation de la discipline.
- Signature de la convention avec l'UNSS : 3000 € par saison seront affectés pour les championnats de France UNSS ou la formation des enseignants en alternance chaque année.
- Bilan du stage jeunes dirigeants à la Toussaint.
- Suivi du budget au 31 octobre 2010.
- Mise à jour de l'équipe technique fédérale :
 - Nominations de :
 - Mounir BOUTARTOUR : DTD du Calvados (14)
 - Vincent TOURMENTE : DTD de Seine-Maritime (76)
 - Michel PIRIS : DTD de Seine et Marne (77)
 - Laurent MICOURAUD : DTD de la Creuse (23)

DECIDE

- ◆ le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 24 septembre 2010 est adopté à l'unanimité des présents. Seront rajoutées sur le texte de la convention des secteurs les précisions suivantes adoptées par le comité directeur :
 - règles applicables en cas de forfait hors délai : le club rembourse les frais de l'adversaire et de son second.
 - Lorsque la coordination sera effective, le compte rendu annuel des activités du secteur devra être envoyé à la fédération par le délégué de la coordination de secteur avec justificatifs des dépenses engagées.
 - L'aide forfaitaire de la fédération sera fixée lors de l'élaboration du budget 2011.
- ◆ Commission nationale médicale :
 - Présence d'un entraîneur national aux réunions de la commission pour une meilleure communication auprès des entraîneurs et athlètes.

- Le règlement du haut niveau est validé hormis le volet du suivi médical pour lequel André Monroche, médecin fédéral apportera des précisions.
- Lors de modifications faites sur le règlement du sport de haut-niveau, concernant le médical, le médecin devra être informé en amont et lui-même apportera les précisions nécessaires.

◆ FFSbf/Canne Défense :

Afin de pouvoir intervenir, dans le cadre de la canne défense au sein de la SAVATE boxe française, auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, il est demandé une équivalence du diplôme Savate Bâton Défense pour les personnes ci-dessous ayant passé l'UC1 et l'UC3.

- Jacques LEVINET
- Jean-Michel DUPLANTIER
- Christian TWORZYDLO
- Christian WILMOUTH
- Faustino HERNANDEZ
- Pascal TABAGLIO
- Pierre GATEAU
- Céline PATRIX
- Norbert MEMBRIVES

Adoptée à la majorité :

- abstention 4
- pour 7

La DTN ne s'engage pas sur cette décision. Le Président signera les diplômes des personnes concernées.


- ◆ Demande à la commission formation de revoir rapidement les pré-requis pour accéder à la mission de DTD. (être en possession d'un CQP + l'UC4 + quelques années d'expérience d'enseignement).

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG